

# MAIRIE D'OSLON

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2020

**Le neuf juin deux mille vingt, vingt heure quinze, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence d'Yvan NOEL.**

### **PRESENTS :**

Valérie THEVENOT. Jean Luc MEUNIER. Christine BOUILLOT. Denis RAUX. Claudine CORNU. Mathieu BERNARD. Pierre FLEURY. Aline ROUSSEAUX. Pascal VAN DORSSELAER. Joëlle DE MATTEIS. Nathalie KHEMDOUDI. Joël CORPET. Valérie BESSARD-MANDRILLON.

### **ABSENTS :**

Julien GAUDET donne pouvoir à Joël CORPET.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Aline ROUSSEAUX

ELUS SUPPLEMENTAIRES : Roxane COLLINET. David BOURDON

**La secrétaire de mairie assiste à la séance.**

**La séance est ouverte à 20 h 15, à huit clos.**

Il est procédé à une minute de silence en mémoire de Monsieur André GAUDILLIERE conseiller municipal 1983-1989, adjoint 1989-2001 et président de l'Amicale Pétanque.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **DELIBERATION DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Il est remis à chacun une liste de délégations de signature pouvant être attribuées au maire pour toute la durée du mandat, notamment selon l'article L 2122-22, passer des contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre, créer des régies comptables, accepter des dons qui ne sont grevés ni de conditions ni de charge, intenter au nom de la commune des actions en justice, prendre toute décision concernant la préparation et passation de marchés dont les crédits sont inscrits au budget, de procéder à la réalisation de lignes de trésorerie d'un montant maximum de 100 000 €. Approuvé à l'unanimité.

#### **INFORMATION DELEGATIONS DE FONCTION ET SIGNATURE AUX ADJOINTS**

Il est remis à chaque conseiller un tableau répertoriant les fonctions déléguées, pour toute la durée du mandat.

## **DELIBERATION NOMINATIONS REPRESENTANTS COMMUNALES ORGANISMES EXTERIEURS**

Il est procédé à l'unanimité à la désignation des délégués représentant notre commune dans divers syndicats et entente intercommunale.

Ont été désignés à l'unanimité :

- SYDESL : Titulaires : Pascal VAN DORSSELAER– Mathieu BERNARD Suppléant : Yvan NOEL
- Correspondant Défense : Yvan NOEL. Mathieu BERNARD
- Entente Cimetière et Eglise ST MARCEL : Yvan NOEL. Valérie THEVENOT. Valérie BESSARD-MANDRILLON.
- COMITE NATIONAL ACTION SOCIALE : Jean Luc MEUNIER
- Fédération Communes Forestières : Joël CORPET. Denis RAUX
- Entente Enfance Jeunesse : Yvan NOEL. Aline ROUSSEAUX. Joëlle DE MATTEIS
- RASED : Aline ROUSSEAUX
- Gestion Intercommunale Bibliothèque : Aline ROUSSEAUX. Joëlle DE MATTEIS
- Commission financement Grand Chalon FAPC : Yvan NOEL
- Syndicat mixte du Chalonnais : Yvan NOEL
- ECOCEA, SMET 71 : Valérie BESSARD-MANDRILLON

## **DELIBERATION DESIGNATION MEMBRES DU CCAS :**

Le Maire étant de fait président, le Conseil Municipal fixe à sept le nombre des membres du CCAS issus du Conseil Municipal : Valérie THEVENOT (vice-présidente). Valérie BESSARD-MANDRILLON. Joël CORPET. Pascal VAN DORSSELAER. Claudine CORNU. Joëlle DE MATTEIS. Christine BOUILLOT. Unanimité du Conseil Municipal.

## **DELIBERATION FIXATION INDEMNITES MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES**

Après lecture des délégations attribuées à chaque adjoint et conseillers délégués, il est procédé à l'examen de la proposition, concernant le montant des indemnités des élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas attribuer le taux maximal et de ne pas augmenter la part attribuée au budget 2019 soit :

- maire : 42.44 % de l'indice 1027, maximum 51.6 %
- adjoints : 16.10 % de l'indice 1027, maximum 19.8 %
- conseillers délégués : 5.20 % de l'indice 1027, maximum 6 %

## **DELIBERATION REGLEMENT FONCTIONNEMENT CONSEIL MUNICIPAL**

Il est mis en place un règlement intérieur afin de préciser les modalités et détails du fonctionnement : réunions du Conseil Municipal, commissions, tenue des séances, débats et votes des délibérations, comptes rendus des débats et des décisions, dispositions diverses.

## **DELIBERATION REMBOURSEMENT LOCATIONS SALLES**

Suite au COVID, des locations de salles ont été annulées. A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le remboursement de ces locations.

## **DELIBERATION LIGNE TRESORERIE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat auprès du Crédit Agricole, pour un montant de 100 000 €, au taux de 0.80%.

## **DELIBERATION CONVENTION PAIEMENT EN LIGNE**

Afin de mettre en place le service de paiement en ligne des recettes publiques notamment garderie, restaurant scolaire, il convient de signer une convention avec la Direction Générale des Finances Publique. Approuvé à l'unanimité.

## **LANCEMENT TRAVAUX**

- Aire activités : un projet de renouvellement d'équipement de lampadaires vétustes est à l'étude. Il est donné des informations techniques et prévisions financières. Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour la continuité de ce projet dans l'attente d'autres devis.

- Etude « Pont déchiré » ouvrage d'art : le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis, concernant le diagnostic du pont et des berges adjacentes du cours d'eau « Raie du Moulin », inspection détaillée, avant-projet de réparation, pour un montant de 3 540 € TTC (notre commune sera porteur du projet à charge de la commune de LANS de financer 50 % de l'étude et des travaux à venir).

## **OFFRE EMPLOI**

La commune recherche un agent technique « Espaces Verts » pour emploi saisonnier, CDD, temps complet, permis de conduire exigé. Candidature par mail [oslon@wanadoo.fr](mailto:oslon@wanadoo.fr) ou courrier.

## **INFORMATIONS DIVERSES DOSSIERS EN COURS OU A VENIR**

- proposition parc éolien,
- évolution marché électricité et gaz fournisseurs à définir
- matériel classe numérique
- projet tablettes ou documents sur drive pour conseil municipal

Prochaine séance le MARDI 30 JUIN à 20 h 15 SALLE POLYVALENTE.

Fin de la séance à 22 heures



